



DIRECTION des AFFAIRES GÉNÉRALES
SECRETARIAT GÉNÉRAL
SERVICE des MARCHÉS PUBLICS

MAIRIE DE PÉRIGUEUX AVIS d'APPEL PUBLIC à la CONCURRENCE

Collectivité qui passe le marché :

Commune de Périgueux- 23, rue Wilson - B.P. 20130 – 24005 PERIGUEUX CEDEX

☎ : 05 53 02 82 00 - 🖨 : 05 53 07 09 52

Pouvoir adjudicateur : Madame la Maire de Périgueux

Objet du marché :

Réhabilitation de l'école élémentaire André BOISSIERE - 20, rue Louis blanc à Périgueux.

Code CPV Principal : 45454000

Caractéristiques et forme du marché :

Procédure adaptée en application de l'article L2430-1 et suivants du Code de la Commande Publique - Marché de travaux Bâtiment à prix global et forfaitaire.

Décomposition en lots :

Le marché sera dévolu en 16 lots mais des lots comportent des prestations supplémentaires éventuelles ou alternatives.

- 01 Désamiantage - déplombage
- 02 Démolitions - Maçonnerie - Gros œuvre
- 03 Charpente/ coursive métallique - serrurerie – étanchéité
- 04 Charpente - couverture - ossature - bardage bois – ITE
- 05 Menuiseries extérieures aluminium /acier
- 06 Menuiseries extérieures bois
- 07 Menuiseries intérieures
- 08 Plâtrerie isolation - cloisons/plafonds modulaires
- 09 Revêtement de sol souple
- 10 Carrelage faïence
- 11 Peinture
- 12 Ascenseur
- 13 Electricité CFO CFA
- 14 Chauffage ventilation plomberie
- 15 VRD - gestions des terres polluées
- 16 Aménagement cour - Espaces verts

Les visites sur le site pourront être organisées sur demande des candidats et seront programmées le mercredi après-midi, le temps de la consultation.

Clause d'insertion sociale :

Les entreprises qui soumissionnent s'engagent à réaliser une action d'insertion à destination de personnes en recherche d'emploi pour les lots suivants :

- 02 Démolitions - Maçonnerie - Gros œuvre
- 03 Charpente/ coursive métallique - serrurerie – étanchéité
- 04 Charpente - couverture - ossature - bardage bois – ITE
- 05 Menuiseries extérieures aluminium /acier
- 06 Menuiseries extérieures bois
- 07 Menuiseries intérieures
- 08 Plâtrerie isolation - cloisons/plafonds modulaires
- 09 Revêtement de sol souple
- 11 Peinture
- 13 Electricité CFO CFA
- 14 Chauffage ventilation plomberie
- 15 VRD - gestions des terres polluées
- 16 Aménagement cour - Espaces verts

Durée du marché :

Le délai d'exécution des travaux de l'ensemble des lots est de 14 mois, soit 62 semaines (congé et période de préparation compris) conformément au planning prévisionnel.

Justifications à produire (lors de la remise des offres) :

- DC 1 complété et signé (Lettre de candidature et d'habilitation du mandataire par ses cotraitants, disponible à l'adresse suivante : <http://www.minefe.gouv.fr> , thème : marchés publics),
- DC 2 complété et signé (Déclaration du candidat, disponible à l'adresse suivante : <http://www.minefe.gouv.fr>, thème : marchés publics),
- Une attestation d'assurance en responsabilité civile et décennale.
- Qualifications professionnelles éventuelles,
- Liste des sous-traitants obligatoires et leurs références (le cas échéant).

Critères de choix des offres : offre la plus avantageuse en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

- Valeur technique de l'offre : 60 %
- Offre de prix : 40 %

Date limite de réception des offres

Les offres devront parvenir en Mairie avant le :

Lundi 20 Février 2023 avant 12 heures

Par l'intermédiaire du site www.marches-securises.fr

Les candidatures seront entièrement rédigées en français, ou accompagnées d'une traduction intégrale.

Retrait des dossiers de consultation

Le dossier de consultation des entreprises pourra être obtenu gratuitement sur le site www.marches-securises.fr.

Délai de validité des offres : 200 jours.

Renseignements divers

- Recours

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de BORDEAUX - 9, rue Tastet – CS21490 - 33063 BORDEAUX cedex.

Contentieux précontractuel concernant la régularité de la procédure de publicité et de mise en concurrence – avant conclusion du contrat: contentieux au fonds en annulation pour excès de pouvoir – deux mois à compter de la décision faisant grief (décision de rejet de la candidature ou de l’offre, désignation de l’attributaire du contrat...).

- Modalités de financement et de paiement du marché

La Ville de Périgueux financera l’opération objet du marché à partir de ses fonds propres.

Règlement par acomptes effectués sur présentation de décomptes mensuels.

Transmission des factures par l’intermédiaire du logiciel Chorus pro.

L’unité monétaire sera l’euro.

- Délai global de paiement

30 jours par mandat administratif pour chaque facture.

- Prestations supplémentaires éventuelles.

Des prestations supplémentaires éventuelles pourront être commandées sur la base des prix détaillés dans l’offre, dans la limite de 15% du montant du marché.

Date d'envoi à la publication : Vendredi 13 Janvier 2023